

FORMULAIRE DE PUBLICITÉ
MARCHE A PROCÉDURE ADAPTÉE 1
Article R.2123-1 du Code de la Commande Publique

NATURE DES PRESTATIONS :

TRAVAUX

FOURNITURES

X SERVICES

I - INTITULE DU PROJET D'ACHAT :

Mise à jour du Plan de Gestion du Trafic RN572-RN113

II - OBJET DE LA CONSULTATION ET LIEU D'EXÉCUTION DES PRESTATIONS :

- **Objet** : mise à jour du Plan de Gestion du Trafic des RN572-RN113, axes gérés par la DIR Méditerranée (District Urbain) dans le Département des Bouches-du-Rhône, comprenant en particulier la traversée d'Arles.
- **Lieu d'exécution** : secteurs aux alentours de Marseille (réunions), d'Arles et de Saint-Martin-de-Crau (département des Bouches-du-Rhône).
- **Code CPV** : 71311220-9

III - DATE LIMITÉE DE REMISE DES CANDIDATURES ET DES OFFRES :

Le 23/05/2020 à 22h00

1) Pièces à remettre à l'appui de la candidature :

Situation juridique

La forme juridique du candidat :

- * En cas de groupement, sa nature et le nom du mandataire ;
- * Les pouvoirs de la personne habilitée pour engager le candidat y compris, en cas de groupement, le cas échéant, les habilitations nécessaires pour représenter les entreprises au stade de la passation du marché ;
- * Une déclaration sur l'honneur pour justifier qu'il n'entre dans aucun des cas mentionnés aux articles L. 2141-1 à L. 2141-5 et L. 2141-7 à L. 2141-11 notamment qu'il satisfait aux obligations concernant l'emploi des travailleurs handicapés définies aux articles L. 5212-1 à L. 5212-11 du code du travail.
- * Les documents et renseignements mentionnés à l'article R.2143-3 du Code de la Commande Publique, à cet effet le candidat pourra utiliser les formulaires DC1 et DC2 téléchargeables sur le site <http://www.economie.gouv.fr> (DAJ / Formulaires - Marchés publics).
- * Les candidats entrant dans les cas des interdictions de soumissionner prévues à l'article L. 2141-1 à 5 du Code de la Commande Publique seront exclus.

Capacité économique et technique – Références requises :

- * Une déclaration appropriée de banques ou preuve d'une assurance pour les risques professionnels par attestation conforme à l'arrêté du 5 janvier 2016 ;

Le candidat peut prouver sa capacité par tout autre document considéré comme équivalent par le pouvoir adjudicateur.

2) Contenu de l'offre à remettre par le candidat :

- * **Acte d'engagement** : cadre à compléter et dater par le(s) représentant(s) habilité(s) du/des prestataire(s)
- * **DPGF** : cadre joint à compléter
- * **Le mémoire justificatif et explicatif** : document à établir par le candidat, comportant les éléments décrits dans l'article 3-1.2 du règlement de consultation.

IV – CRITÈRES DE CHOIX DU PRESTATAIRE :

Prix : 40 %

Valeur technique : 60 %

V – AUTRES INFORMATIONS :

Langues pouvant être utilisées dans l'offre ou la candidature : français

Unité monétaire utilisée : euro

Délai de paiement : 30 jours

Budget : de l'État

La remise des plis par voie électronique est obligatoire

VI – DEMANDE DE RENSEIGNEMENTS COMPLÉMENTAIRES ET/OU TRANSMISSION DES CANDIDATURES ET DES OFFRES ET/OU DEMANDE D'OBTENTION DU CAHIER DES CHARGES A ENVOYER A L'ADRESSE SUIVANTE :

Le cahier des charges peut être obtenu sous forme dématérialisée sur le site « <https://www.marches-publics.gouv.fr> » sous la référence publique : **DIRMED-MAPAI-20-012**

Des renseignements complémentaires peuvent être obtenus :

- **sous forme dématérialisée sur le site** « <https://www.marches-publics.gouv.fr> » sous la référence publique : **DIRMED-MAPAI-20-012**
- à l'adresse suivante : **marchespublics.dreal-paca@developpement-durable.gouv.fr**

Les candidatures et les offres doivent être transmises sous forme dématérialisée sur le site « <https://www.marches-publics.gouv.fr> » sous la référence publique : **DIRMED-MAPAI-20-012**

Lors de la première utilisation de la plateforme de dématérialisation (<https://www.marches-publics.gouv.fr>), le candidat installera les pré-requis techniques et prendra connaissance du manuel d'utilisation.

Cette transmission le sera selon les modalités suivantes :

- l'offre devra parvenir à destination avant la date et l'heure indiquées sur la page de garde du règlement de consultation;
- la durée de la transmission de l'offre est fonction du débit de l'accès Internet du candidat et de la taille des documents à transmettre, il est invité à s'assurer que tous les documents sont utiles à la compréhension de son offre
- les dossiers qui seraient remis ou dont l'avis de réception serait délivré après la date et l'heure limites fixées ci-dessus ne seront pas retenus, ils seront rejettés ;
- les documents à fournir, devront l'être sous forme de fichiers informatiques
- seuls les formats de fichiers informatiques de types pdf, dxf, ppt, sxw, sxc, sxi, sxd, odt, ods, odp, odg seront acceptés, ils ne doivent pas comporter de macros et peuvent être compressés dans des fichiers d'archives au format Zip. Leurs noms devront être suffisamment explicites
- le signataire doit figurer au Kbis de la société ou à défaut disposer des pouvoirs nécessaires